



Diagnostic de l'agriculture  
Du territoire du Pays de Saint-Malo  
**DEMARCHE PROSPECTIVE**

**«Quelle place pour quelles agricultures dans le  
Pays de Saint-Malo à l'horizon 2030»**



Avec le soutien de :



L'agriculture du Pays de Saint-Malo est dynamique. Elle occupe et valorise plus de 60% de sa surface. Elle génère des emplois, directs ou indirects, et apporte de la valeur économique au territoire.

D'une grande diversité, l'agriculture contribue très fortement à l'identité historique, sociale et paysagère du Pays. L'activité agricole marque par son empreinte les espaces agricoles et l'environnement.

La réflexion engagée pour la mise en place du Schéma de Cohérence Territoriale, se devait d'intégrer un diagnostic agricole approfondi. En effet, ce document d'urbanisme a pour vocation de prévoir, à long terme, les grandes orientations du Pays en matière d'aménagement du territoire, qui trouveront leur traduction dans les documents de planification. Les choix stratégiques qui seront faits auront un impact sur l'activité agricole, principale activité gestionnaire de l'espace.

### **Quelle sera la place pour quelles agricultures dans le Pays de Saint-Malo à l'horizon 2030 ?**

C'est à partir de cette question, qu'un groupe d'acteurs locaux composé à parts égales de représentants des décideurs politiques locaux, du monde agricole et de la société civile, a travaillé. En échangeant sur leurs visions, ils ont bâti 4 figures d'avenir partagées.

Ces figures ne sont ni prescriptives, ni prédictives. Aucune d'elles ne se réalisera, l'avenir n'est pas écrit et dans un monde complexe et fluctuant, les situations peuvent évoluer à tout moment et rapidement.

Toutefois, les tendances actuelles peuvent tendre vers tel ou tel élément d'une des histoires de cette démarche prospective. A chacun des partenaires de s'en saisir pour construire l'avenir d'un territoire commun.



# ELEMENTS DE METHODOLOGIE

## Prospective Participative®

---

### LA METHODE

- Constituer un groupe de prospective ouvert à l'ensemble des acteurs concernés par le sujet ;
- La fonction de ce groupe n'est pas de prendre des décisions ;
- Le groupe de prospective a pour objectif :
  - De construire des perspectives d'avenir possibles établies par la synthèse des visions des uns et des autres ;
  - D'identifier à travers la lecture des tendances actuelles le ou les scénarios qui sont privilégiés ;

Cette méthode est adaptée à l'animation d'un groupe hétérogène dans un contexte complexe et fluctuant, la prospective permet alors d'élargir le champ de vision lorsqu'il n'y a pas de consensus, lorsque l'éventail des idées et des solutions est important.

### DEROULEMENT DE L'ANIMATION

L'animation repose sur un cycle de 5 réunions. **Chaque participant s'engage à assister à l'ensemble des réunions et accepte la méthode et ses règles** (respect de l'opinion d'autrui, travail dans un esprit de coproduction).

Réunion 1 :

- Lister l'ensemble des **questions** que se posent aujourd'hui les membres du groupe de prospective sur le thème choisi ;
- Classer cet ensemble de questions en **problématiques**.

Réunion 2 :

- Envisager de deux à cinq **conséquences de long terme** par problématique ;
- Relier les conséquences entre elles pour formuler une dizaine d'**hypothèses d'évolution**.

Réunion 3 :

Pour chaque hypothèse d'évolution

- Lister les **tendances actuelles** qui renforcent ou qui freinent cette hypothèse ;

Réunion 4 :

- Etablir les **figures d'avenir** à partir des tendances relevées lors de la réunion 3 ;
- Identifier une **liste d'indicateurs d'évolution** relatifs à chaque figure d'avenir.

Réunion 5 :

- **Validation** des figures d'avenir d'évolution.

### LE COMMANDITAIRE

Le commanditaire de la démarche de prospective participative® est le **Pays de Saint-Malo**.

## LA QUESTION

La question qui a animé le travail est : **Quelle place pour quelles agricultures dans le Pays de Saint-Malo à l'horizon 2030 ?**

## LE CERCLE DE PROSPECTIVE

Il a été constitué avec le commanditaire dans l'objectif de représenter l'ensemble des acteurs du territoire concernés par la question, d'être le plus ouvert possible, afin que chacun puisse s'exprimer et que les intérêts de chacun soient représentés.

Le groupe était constitué initialement de 23 personnes représentant pour 1/3 les collectivités locales, 1/3 la société civile, 1/3 l'agriculture. 20 personnes ont participé aux travaux (participation à au moins 1 réunion) :

<b>Nom-prénom</b>	<b>Collège</b>	<b>Territoire</b>
COBAC Alain	Agriculture	Pays de Dol-de-Bretagne
DE RUGY Emmanuel	Agriculture	Bretagne Romantique
FRAIN Yannick	Agriculture	Baie du Mont Saint-Michel
GAUVIN Pierrick	Agriculture	Saint-Malo Agglomération
HUBERT Joseph	Agriculture	Saint-Malo Agglomération
REUX Antoine	Agriculture	Côte d'Emeraude
BARBE Arnaud	Elu	Pays de Dol-de-Bretagne
BERNARD René	Elu	Saint-Malo Agglomération
CHESNAIS Yves	Elu	Saint-Malo Agglomération
ERARD Jean-Paul	Elu	Pays de Dol-de-Bretagne
GUGUEN Marie-Annick	Elu	Côte d'Emeraude
ROCHFORT Louis	Elu	Bretagne Romantique
BOUCHER Véronique	Société civile	Pays de Saint-Malo
CHOLEAU Pascale	Société civile	Pays de Saint-Malo
GLACON Denis	Société civile	Pays de Dol-de-Bretagne
IBARRA Olivier	Société civile	Bretagne Romantique
LACOURT Charles	Société civile	Bretagne Romantique
LAIR Jean-Michel	Société civile	Pays de Saint-Malo
MELEC Dominique	Société civile	Pays de Saint-Malo
RAFFRAY Véronique	Société civile	Côte d'Emeraude

## LES FIGURES D'AVENIR

### Nos hypothèses d'évolution

Les 9 hypothèses d'évolution	F1	F2	F3	F4
<b>H 1</b> : Un nouveau type de modèle agricole apparaît avec de nouvelles structures agricoles aux formes juridiques proches de l'entrepreneuriat, ouvertes aux capitaux extérieurs, employeuses d'une main d'œuvre salariée de plus en plus nombreuse et ce, quelle que soit la taille de l'exploitation.	Oui			
<b>H 2</b> : Un partenariat local entre établissements d'enseignement agricole, structures agricoles, CPIE et recherche permet de développer une offre de formation innovante, en lien avec les exploitations du territoire.		Oui		
<b>H 3</b> : L'économie agricole de proximité (alimentaire ou non) s'est développée et le marché est partagé entre des petites exploitations nombreuses qui se concurrencent sur l'ultra proximité et des exploitations de taille plus importante qui produisent à la fois pour les marchés exports et le local.	Oui	X	Oui	Oui
<b>H 4</b> : Le marché de la terre agricole est dans les mains de quelques-uns, il fait l'objet d'une spéculation très importante et la pression est énorme.	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>H 5</b> : Le SCoT du Pays de Saint-Malo est exemplaire et permet de concilier accueil de la population et maintien des terres agricoles.	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>H 6</b> : L'agriculture du Pays est spécialisée et territorialisée à l'extrême : élevage laitier au sud (Bretagne Romantique), légumes sur la côte (qui résistent grâce à une adaptation permanente et un développement du bio), céréales dans le marais, tandis-que la baie du Mont Saint-Michel est tournée vers les productions de terroir.	X			X
<b>H 7</b> : Les réglementations environnementales (notamment les mesures compensatoires) sont toujours plus contraignantes et ont conduit à soustraire de nombreux hectares à la production agricole. Une partie du territoire est figée voire fait l'objet d'un retour à la nature.	Oui P	Oui P	X	Oui
<b>H 8</b> : L'agriculture est reconnue pour son rôle dans le maintien de la biodiversité et est au centre d'un vaste projet de territoire axé sur le tourisme et l'environnement.		Oui		
<b>H 9</b> : Les agriculteurs ont trouvé leur place dans la nouvelle organisation territoriale et se sont organisés localement pour être présents dans les nombreuses instances de concertations.	Oui P	Oui P		

## Figure 1 : UNE AGRICULTURE SPECIALISEE, QUI PRODUIT POUR L'EXPORT ET LE LOCAL, PRESENTE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

<p><b>H 6</b> : L'agriculture du Pays est spécialisée et territorialisée à l'extrême : élevage laitier au sud (Bretagne Romantique), légumes sur la côte (qui résistent grâce à une adaptation permanente et un développement du bio), céréales dans le marais, tandis-que la baie du Mont Saint-Michel est tournée vers les productions de terroir.</p> <p><b>Moteur</b></p> <p><b>H 1</b> : Un nouveau type de modèle agricole apparaît avec de nouvelles structures agricoles aux formes juridiques proches de l'entrepreneuriat, ouvertes aux capitaux extérieurs, employeuses d'une main d'œuvre salariée de plus en plus nombreuse et ce, quelle que soit la taille de l'exploitation. <b>Intégralement</b></p> <p><b>H 3</b> : L'économie agricole de proximité (alimentaire ou non) s'est développée et le marché est partagé entre des petites exploitations nombreuses qui se concurrencent sur l'ultra proximité et des exploitations de taille plus importante qui produisent à la fois pour les marchés exports et le local. <b>Intégralement</b></p> <p><b>H 7</b> : Les réglementations environnementales (notamment les mesures compensatoires) sont toujours plus contraignantes et ont conduit à soustraire de nombreux hectares à la production agricole. Une partie du territoire est figée voire fait l'objet d'un retour à la nature. <b>Partiellement</b></p> <p><b>H 9</b> : Les agriculteurs ont trouvé leur place dans la nouvelle organisation territoriale et se sont organisés localement pour être présents dans les nombreuses instances de concertations. <b>Partiellement</b></p> <p><b>H 4</b> : Le marché de la terre agricole est dans les mains de quelques-uns, il fait l'objet d'une spéculation très importante et la pression est énorme. <b>Transversale</b></p> <p><b>H 5</b> : Le SCoT du Pays de Saint-Malo est exemplaire et permet de concilier accueil de la population et maintien des terres agricoles. <b>Transversale</b></p>	<p>Nous sommes en 2030. Dans le cadre des politiques de simplifications, les statuts des exploitations agricoles sont harmonisés avec ceux des autres secteurs économiques. Ce sont des entreprises avec à leurs têtes un ou plusieurs associés qui gèrent une main d'œuvre salariée.</p> <p>La formation agricole a évolué en ce sens et développe des formations qualifiantes spécifiques.</p> <p>La répartition spatiale des productions a peu évolué par rapport à 2014.</p> <p>Même s'il y a beaucoup moins d'exploitations, les installations n'ayant pas compensé les départs à la retraite, la production laitière se maintient en volumes, grâce essentiellement à la robotisation.</p> <p>La production légumière se maintient elle aussi, y compris sur les terres de côte exclusivement consacrées au bio. La filière répond aux marchés exports et au marché local, notamment la restauration hors domicile, à l'échelon régional.</p> <p>Les surfaces consacrées aux productions végétales se sont plus importantes.</p> <p>Les productions en filières courtes sont structurées pour plus d'efficacité, mais le marché est saturé.</p> <p>L'agriculture reste productive tout en respectant des contraintes environnementales fortes. Elle a trouvé les complémentarités entre production, biodiversité et paysage.</p> <p>Certaines exploitations développent des services liés à la gestion écologique de l'espace. C'est une agriculture de gestion de l'espace qui se développe au détriment d'une agriculture de production de denrées.</p> <p>La croissance de la population est toujours importante, la spéculation foncière se poursuit et la pression est de plus en plus forte. Cette pression plus prégnante sur le littoral exporte progressivement l'artificialisation dans les périphéries des petites villes et bourgs ruraux, sur les territoires les plus agricoles.</p> <p>La perte de terrains agricoles reste significative, à cause de la pression urbaine, environnementale et paysagère, notamment sur la frange littorale.</p> <p>Les agriculteurs sont des interlocuteurs privilégiés des décideurs et ils siègent dans des instances moins nombreuses aux compétences élargies.</p>
---	--

- **Probabilité du scénario :** Les membres du cercle de prospective considèrent ce scénario probable et même déjà engagé sur un certain nombre de critères. C'est celui de la prolongation des tendances actuelles.
  
- **Les tendances actuelles :**
  - ↳ Les circuits courts se développent à la fois via des petites exploitations et les filières plus structurées, notamment en légumes.
  - ↳ La protection de l'environnement se traduit par un empilement de réglementations qui est contraignant.
  - ↳ L'artificialisation des terres agricoles se poursuit, notamment via de grands projets d'aménagement.
  - ↳ La fin des quotas laitiers va induire des évolutions dans les formes d'exploitation.
  - ↳ L'envie des consommateurs tend vers un retour à une consommation plus locale et des produits frais.
  - ↳ Les drives agricoles se développent.
  - ↳ La question de la transmission des sièges d'exploitations et du foncier se pose (en termes de coût de transmission et de gestion patrimoniale par les cédants).
  - ↳ Les circuits courts sont peu structurés.
  - ↳ Il y a des échecs d'installations en circuits courts.

**Figure 2 : UNE AGRICULTURE FORTEMENT RELOCALISEE**

<p><b>H 3</b> : L'économie agricole de proximité (alimentaire ou non) s'est développée et le marché est partagé entre des petites exploitations nombreuses qui se concurrencent sur l'ultra proximité et des exploitations de taille plus importante qui produisent à la fois pour les marchés exports et le local. <b>Moteur</b></p> <p><b>H 2</b> : Un partenariat local entre établissements d'enseignement agricole, structures agricoles, CPIE et recherche permet de développer une offre de formation innovante, en lien avec les exploitations du territoire. <b>Intégralement</b></p> <p><b>H 7</b> : Les réglementations environnementales (notamment les mesures compensatoires) sont toujours plus contraignantes et ont conduit à soustraire de nombreux hectares à la production agricole. Une partie du territoire est figée voire fait l'objet d'un retour à la nature. <b>Partiellement</b></p> <p><b>H 8</b> : L'agriculture est reconnue pour son rôle dans le maintien de la biodiversité et est au centre d'un vaste projet de territoire axé sur le tourisme et l'environnement. <b>Intégralement</b></p> <p><b>H 9</b> : Les agriculteurs ont trouvé leur place dans la nouvelle organisation territoriale et se sont organisés localement pour être présents dans les nombreuses instances de concertations. <b>Intégralement</b></p> <p><b>H 4</b> : Le marché de la terre agricole est dans les mains de quelques-uns, il fait l'objet d'une spéculation très importante et la pression est énorme. <b>Transversale</b></p> <p><b>H 5</b> : Le SCoT du Pays de Saint-Malo est exemplaire et permet de concilier accueil de la population et maintien des terres agricoles. <b>Transversale</b></p>	<p>Le Pays de Saint-Malo 2030 est engagé dans un projet de territoire global dans lequel l'agriculture a toute sa place. Cette dernière est en phase avec les attentes de la société ce qui favorise le développement de services.</p> <p>Les agriculteurs sont bien présents dans les instances de concertation et de décision et des moyens d'animation sont mis en place.</p> <p>Le nombre d'exploitations diminue moins fortement du fait du développement d'activités mixtes orientées à la fois vers les filières longues et la proximité. Cette proximité se caractérise à la fois par la production alimentaire avec des débouchés locaux et la production non alimentaire (énergie et services).</p> <p>Une gouvernance alimentaire locale se développe permettant d'organiser l'approvisionnement local dans toute sa diversité (vente directe, commandes groupées de particuliers, plateforme pour la restauration collective...).</p> <p>L'agriculture participe à la protection du territoire et son rôle dans le maintien de la biodiversité est majeur et reconnu. Pour ce faire, des liens forts sont développés entre le monde agricole et la recherche pour faire du Pays de Saint-Malo, un territoire d'excellence.</p> <p>Ce projet de territoire conduit les élus et autres partenaires à protéger les espaces agricoles dans un contexte foncier toujours très tendu et à travailler pour offrir aux exploitations un parcellaire fonctionnel.</p> <p>Cela permet d'avoir de l'agriculture sur l'ensemble du territoire et de maintenir l'élevage, qui assure la production de biens de consommation alimentaires et l'entretien des espaces fragiles.</p> <p>La production légumière maintient des volumes de production suffisants en gardant l'accès aux terres de côte grâce à des partenariats et liens nouveaux avec le Conservatoire du littoral, qui est le premier propriétaire foncier sur la côte.</p>
--	---

- **Probabilité du scénario :** Les membres du cercle de prospective considèrent que ce scénario est idéal et qu'il n'est pas improbable. Cependant, ils pensent que l'on restera sur le scénario tendanciel par manque de volonté collective. Cette figure devrait être un objectif commun. Toutefois, avec un tel scénario, les éléments extérieurs (évolution du contexte international) pourraient avoir des conséquences extrêmement dommageables.
  
- **Les tendances actuelles :**
  - ↳ Les agriculteurs sont présents dans les instances de décisions (ex : SAGE, Conseil de développement du Pays).
  - ↳ Des partenariats se créent entre les structures travaillant sur la biodiversité.
  - ↳ Il y a une inversion brutale de tendance par rapport à la consommation foncière.
  - ↳ Les nouveaux accédants à la propriété ne recherchent pas forcément des grands terrains.
  - ↳ La demande en produits bio augmente.
  - ↳ A volumes équivalents, le bio nécessite plus de surfaces pour produire.
  - ↳ La filière légume est prête à augmenter les volumes en bio mais le marché n'est pas là.
  - ↳ Concernant la diminution de la consommation d'espace est-ce un « effet crise » ou une tendance à long terme résultant d'une prise de conscience collective.

### Figure 3 : UN TERRITOIRE ULTRA PROTEGE, UNE AGRICULTURE EN FORT RECUL

**H 7** : Les réglementations environnementales (notamment les mesures compensatoires) sont toujours plus contraignantes et ont conduit à soustraire de nombreux hectares à la production agricole. Une partie du territoire est figée voire fait l'objet d'un retour à la nature.

**H 3** : L'économie agricole de proximité (alimentaire ou non) s'est développée et le marché est partagé entre des petites exploitations nombreuses qui se concurrencent sur l'ultra proximité et des exploitations de taille plus importante qui produisent à la fois pour les marchés exports et le local.

**H 4** : Le marché de la terre agricole est dans les mains de quelques-uns, il fait l'objet d'une spéculation très importante et la pression est énorme.

**H 5** : Le SCoT du Pays de Saint-Malo est exemplaire et permet de concilier accueil de la population et maintien des terres agricoles.

Le Pays de Saint-Malo 2030 est un territoire de conservation. Des acteurs nouveaux ont vu le jour (Parc marin et PNR) et les objectifs de protection de l'environnement sont fortement renforcés. Des surfaces très importantes sont soustraites à la production agricole à des fins de conservation.

Les zonages sont nombreux et l'agriculture est repliée sur les espaces résiduels les moins contraints. La production laitière résiste sur quelques très grandes exploitations qui n'exploitent que les terrains favorables et sont déconnectées du local.

La filière légumière ne résiste pas, la perte de surface est telle que les volumes ont chuté. Il reste quelques producteurs en vente directe mais même ces exploitations sont contraintes.

Les agriculteurs sont marginalisés, ils ne trouvent pas leur place dans les instances locales.

Des problèmes nouveaux apparaissent puisque certains espaces se ferment, faute d'entretien par l'activité agricole. De plus en plus de secteurs sont en friches et cela a un impact négatif tant du point de vue de la biodiversité que du cadre de vie.

Le SCoT ne parvient pas à rééquilibrer/contenir le développement des zones d'activités et d'habitat. Le fort développement urbain autour des axes principaux (Rennes-Saint-Malo et Dinan-Pontorson) produit un mitage des structures agricoles sur ces espaces.

- **Probabilité du scénario :** Ce scénario est pessimiste. Pour le groupe de prospective, l'avenir décrit est improbable et pas souhaitable. Néanmoins, des inquiétudes existent quant au devenir de la filière légumière (maintien des volumes et seuil de rentabilité). De plus, un tel scénario serait un non-sens en matière d'écologie.
  
- **Les tendances actuelles :**
  - ↳ La pression foncière importante fait qu'il n'y a pas d'espace délaissé par l'agriculture, même avec moins d'exploitations.
  - ↳ Certains secteurs connaissent la déprise agricole par manque d'anticipation, il n'y a jamais eu d'amélioration parcellaire.
  - ↳ Il y a des inquiétudes fortes des agriculteurs quant à la gestion du marais noir.
  - ↳ Des inquiétudes et méfiances vis-à-vis du projet de PNR sont exprimées.
  - ↳ Les terres de côtes acquises pour leur protection sont soustraites à la production agricole.

## Figure 4 : L'AGRICULTURE S'ADAPTE A L'ENVIRONNEMENT SANS EN TIRER AVANTAGE

**H 6** : L'agriculture du Pays est spécialisée et territorialisée à l'extrême : élevage laitier au sud (Bretagne Romantique), légumes sur la côte (qui résistent grâce à une adaptation permanente et un développement du bio), céréales dans le marais, tandis-que la baie du Mont Saint-Michel est tournée vers les productions de terroir. **Moteur**

**H 7** : Les réglementations environnementales (notamment les mesures compensatoires) sont toujours plus contraignantes et ont conduit à soustraire de nombreux hectares à la production agricole. Une partie du territoire est figée voire fait l'objet d'un retour à la nature. **Intégralement**

**H 3** : L'économie agricole de proximité (alimentaire ou non) s'est développée et le marché est partagé entre des petites exploitations nombreuses qui se concurrencent sur l'ultra proximité et des exploitations de taille plus importante qui produisent à la fois pour les marchés exports et le local. **Intégralement**

**H 4** : Le marché de la terre agricole est dans les mains de quelques-uns, il fait l'objet d'une spéculation très importante et la pression est énorme. **Transversale**

**H 5** : Le SCoT du Pays de Saint-Malo est exemplaire et permet de concilier accueil de la population et maintien des terres agricoles. **Transversale**

Le Pays de Saint-Malo en 2030 prend en compte de manière prioritaire les enjeux environnementaux avec une déclinaison réglementaire qui a un impact fort sur les activités économiques.

Certains espaces sont fortement protégés et soustraits à la production agricole.

Ailleurs, cette dernière adapte ses pratiques pour prendre en compte les nouveaux enjeux climatiques et de biodiversité, mais les efforts consentis ne sont toujours pas reconnus.

Les exploitations sont hyper spécialisées. La production laitière a fortement reculé et se concentre sur les secteurs les moins contraints du point de vue environnemental et là où le parcellaire est restructuré.

Les surfaces consacrées à la production végétale sont importantes et localisées sur les terres au meilleur potentiel. Le manque d'attractivité des métiers de l'agriculture conduit à simplifier au maximum.

La production légumière maintient son activité via une très forte restructuration et un passage massif à l'agriculture biologique en réponse à un marché développé.

Les exploitations en circuits courts ou productions de terroir s'en sortent bien. Elles n'ont donc pas eu besoin de se structurer collectivement, au risque de développer les concurrences entre producteurs.

La ville est le lieu de décisions. Celles qui ont un impact sur les activités agricoles sont prises loin du terrain et les agriculteurs ne sont pas présents dans les instances de concertation.

- **Probabilité du scénario :** *Pour les membres du cercle prospective, ce scénario n'est pas souhaitable mais pas totalement improbable non plus. L'évolution de la réglementation environnementale est fortement mise en avant mais ne pourra pas, à elle seule, expliquer les évolutions à venir.*
  
- **Les tendances actuelles :**
  - ↪ *Les évolutions notables en matière de pratiques agricoles ne sont pas suffisamment reconnues.*
  - ↪ *Il y a un risque de concurrence si le développement des circuits courts se fait plus vite que la demande.*
  - ↪ *On ne sait pas comment le marché bio va se développer.*
  - ↪ *A ce jour, quel que soit le mode de production, il y a des distorsions de concurrence avec d'autres pays européens.*
  - ↪ *Il y a une tendance à la simplification des tâches par pénurie de main-d'œuvre.*
  - ↪ *Des cultures anciennes (luzerne, féverole...) sont de nouveau cultivées et participent à la biodiversité.*
  - ↪ *Le prix du foncier agricole reste correct sur la zone.*

## **LES MESSAGES D'ALERTE FORMULES PAR LE CERCLE DE PROSPECTIVE**

---

### **Par rapport au SCoT, il apparaît nécessaire au groupe :**

#### **En matière de prise en compte de l'agriculture :**

- Définir la place de l'agriculture et de lui assurer une représentation dans les instances.
- Ne pas bloquer systématiquement les projets de constructions agricoles, notamment sur la côte, indispensables au maintien des sièges d'exploitation.
- Ne pas favoriser les concurrences foncières, notamment entre fonctions productive et de loisir.
- Assurer la cohabitation entre élevage et loisir, notamment la randonnée qui peut rendre difficile la mise au pâturage des animaux loin du siège d'exploitation.
- Mettre en œuvre les conditions du maintien de la diversité agricole qui est une chance pour le territoire.

#### **En matière de consommation foncière :**

- Agir sur le grignotage des terres agricoles, en ayant un projet ambitieux et prescripteur.
- Remplir les zones d'activités existantes avant d'en programmer d'autres.
- Travailler sur les formes urbaines pour proposer des quartiers vivables où compacité ne signifie pas promiscuité.
- Assurer l'équilibre du territoire dans la répartition du tourisme qui reste essentiellement concentré sur le littoral.
- Densifier les zones d'activité.
- Favoriser le renouvellement urbain.

### **Par rapport à la concertation, il apparaît nécessaire au groupe de :**

- Engager un travail avec le Conservatoire du littoral afin d'intégrer les agriculteurs dans la gestion des espaces.
- Eviter la déconnexion entre les lieux de prises de décisions et le terrain.
- Développer les compréhensions mutuelles dans des groupes de réflexions multi-acteurs comme le cercle de prospective.
- Formaliser les instances de concertation et assurer la représentativité.

### **Par rapport à l'environnement, il apparaît nécessaire au groupe de :**

- Eviter la déconnexion entre les lieux de prises de décisions et le terrain.
- Maintenir les sièges d'exploitation d'élevage pour maintenir la pratique du pâturage qui est la meilleure réponse à la gestion environnementale du territoire.
- Assurer un parcellaire fonctionnel pour les exploitations agricoles.

## CONCLUSION

---

L'avenir n'est pas écrit. Il est clair pour l'ensemble des membres du cercle de prospective mis en place qu'aucune des quatre figures ne se réalisera. Des bribes de ces histoires associées à des événements non encore identifiables à ce jour constitueront le futur.

Mais dès à présent, sur la seule base des hypothèses et des scénarios qui ont pu être dégagés, des idées forces ressortent.

Le SCoT doit être un moment fort de la vie du Pays de Saint-Malo. C'est un formidable outil de définition d'ambitions partagées à l'échelle du Pays par l'ensemble des acteurs (élus, société civile, institutionnels, professionnels). Bien préparé, le SCoT permettra au Pays de Saint-Malo de se structurer, d'offrir un cadre de vie de qualité, à la hauteur des attentes de ses habitants, dans le respect des activités en place et d'une manière générale, de relever les défis du XXI<sup>ème</sup> siècle.

L'agriculture du Pays de Saint-Malo appartient au grand bassin de production breton qui, confronté aux réformes en cours, devra se faire une place dans une économie plus mondialisée où le poids des échanges et la compétitivité des grands bassins de production seront déterminants pour répondre aux enjeux alimentaires de la planète. La place que chaque territoire reconnaîtra et laissera à l'agriculture sera déterminante dans la capacité de l'agriculture bretonne à relever ces défis.

Les attentes de la société évoluent rapidement, l'agriculture du Pays de Saint-Malo, par sa diversité, son dynamisme et ses capacités d'adaptation a une carte à jouer pour répondre aux nouvelles demandes.

## ANNEXE 1 : Réunion n°1- LES QUESTIONS SOULEVEES

La première rencontre a permis de recueillir l'ensemble des interrogations que soulève la question de départ : **Quelle place pour quelles agricultures dans le Pays de Saint-Malo à l'horizon 2030 ?**

Cette phase d'interrogation a été articulée autour de 4 axes (ATAR) :

- Les **A**cteurs
- Le **T**erritoire
- Les **A**ctivités
- La **R**éprésentation (l'image)

<b>LE TERRITOIRE</b>	
1	Y-a-t-il encore la possibilité d'un développement de l'agriculture demain face à la place faite à l'environnement ?
2	Quelle disponibilité de terres agricoles par rapport au développement de l'urbanisation?
3	Quel est le développement des exploitations dans la partie submersible, marais? Quel avenir?
4	Où loger les futurs habitants, face aux réglementations environnementales?
5	Quelle place l'écologie va laisser à l'agriculture ?
6	Est-ce que le vieillissement touche aussi les agriculteurs ?
7	Est-ce qu'il y aura plus de contractualisation demain pour préserver l'environnement ?
8	Quelle sera le nombre d'agriculteurs demain sur le territoire ?
9	Quel est le nombre de sièges d'exploitations idéal ?
10	Quel est le nombre d'actifs agricoles idéal ?
11	Comment diversifier les activités vers l'agrotourisme ? Vers les produits locaux ?
12	SRCE : comment va-t-il se décliner dans les territoires ?
13	Quelle est la bonne taille des exploitations pour un niveau de vie intéressant ?
14	Pour une qualité de vie de l'agriculteur, quelle modèle d'exploitation ?
15	Combien de casquettes pour un agriculteur ? Paysage, production... quelle reconnaissance derrière ?
16	Agriculteur = chef d'entreprise ou un fonctionnaire ?
17	Le SCoT par rapport au monde agricole aura quels moyens ?
18	Quelle relation entre agriculteurs de la terre et ceux de la mer ? Comment travailler en cohérence ?
19	Quelles relations avec la population ?
20	Comment gérer la pression foncière pour que l'agriculture vive demain ?
21	Quelle taille pour les terrains constructibles demain ?
22	L'autonomie des filières est-elle durable dans le temps ? (par rapport aux moyens industriels du territoire)
23	Peut-on conserver les potentiels de productions d'aujourd'hui ? Quelle est la taille critique ?
24	Quelle part pour les productions bio ? Quels débouchés ?

25	Quel développement pour les circuits courts ?
<b>LES ACTIVITES</b>	
26	Y-a-t-il un moyen pour que l'agriculture récupère les surfaces parties en loisirs ? Ou faut-il une loi ?
27	Quels moyens de contrôle de cette perte de SAU (liée aux loisirs) ?
28	Peut-on bloquer l'érosion/la disparition des terres agricoles ? Comment on fait ? (SAFER ?)
29	Que faire pour les sièges d'exploitation ? Quels moyens de protection des outils de production ?
30	Quelle communication entre agriculteurs et conservatoire du littoral, CG ?
31	Les terres acquises peuvent-elles encore être exploitées par l'agriculture ?
32	Est-ce que l'agrandissement est toujours nécessaire ?
33	Doit-on augmenter la production ?
34	Comment augmenter le revenu ?
35	Quelles filières pour demain ?
36	Des regroupements d'exploitations sont-ils à développer pour renforcer le travail des exploitants ?
37	Des remembrements / échanges parcellaires / aménagement foncier sont-ils à faire ?
38	Des aménagements fonciers sont-ils à réaliser ou adaptés à toutes les agricultures ?
39	Place des agriculteurs : que faire pour qu'ils restent acteurs dans les collectivités ?
40	Comment les impliquer dans la vie locale ?
41	Quel développement économique du territoire si la population stagne ?
42	Quel type de développement économique ? Libre entreprise ?
43	Quelle justification des sites d'implantation des pôles/sites relais du SCoT ? = échangeurs routiers
44	Un modèle mixte agricole a-t-il un avenir ? (chef + salarié)
45	Quelle adaptation possible du territoire pour accueillir les salariés (logement, adaptation de l'accueil) ?
46	Faut-il développer d'autres modèles économiques agricoles ? SARL...
47	Faut-il penser autrement les ZA pour moins gaspiller de terres agricoles ? (espaces verts...)
48	Les reculs loi Barnier sont-ils nécessaires ?
49	L'agriculture du Pays produit-elle aujourd'hui beaucoup d'énergie ?
50	L'agriculture doit-elle fournir de l'énergie ?
51	Ne faut-il pas consolider ce qui existe (l'agriculture en place) ?
52	L'agriculture doit-elle rester familiale ou devenir "industrielle" ?
53	Les différents types d'agricultures peuvent-ils coexister ?
54	Quelle cohabitation avec les habitants du territoire ? (exemple du traitement parcelle de chou bio)
55	Faut-il créer/gérer des pôles agricoles ? Des secteurs réservés au bio, non-bio? Politiques autoritaires ? Zoner ?
56	Quelle politique agricole faut-il mener sur le territoire ? Zoner les espaces ? Avoir une politique autoritaire ?
57	Quelle marge de manœuvre pour la formation ?

<b>LES ACTEURS</b>	
58	N'y-a-t-il pas déjà trop d'acteurs sur le terrain aujourd'hui ?
59	Méconnaissance par les autres acteurs, créer des moyens dédiés à cela, les têtes de réseaux sont plus sollicités, pas les citoyens
60	N'est-ce pas justement à travers l'agriculture que l'on doit travailler sur le développement durable ?
61	Comment affronter les blocages ? Comment faire pour que les gens se connaissent, qu'ils se fassent confiance, créer de la cohésion ?
62	Comment faire travailler ensemble la recherche + la formation + les agriculteurs + acteurs locaux ?
63	Quel partenariat entre le monde scientifique et les territoires ?
64	Quelle structure pour mettre en liens les acteurs ? (cf ACCETEM)
65	Faut-il un observatoire de simplification, pour une meilleure visibilité ?
66	Faut-il forcément un organisme supérieur ? Quelle autorité ?
67	Faut-il une démarche ascendante ou descendante ?
68	Comment faire pour mieux communiquer ? L'effet est-il mesurable ?
69	Quel doit être le rôle de la Chambre d'agriculture ?
70	A l'heure des restructurations, l'évolution doit-elle se faire plutôt avec la notion de Pays ? Est-ce une échelle pertinente ?
71	Comment créer du lien avec les structures d'éducation populaire ?
72	Qu'est-ce que l'Europe va imposer sur le territoire ? (cf. les OGM sur certains territoires)
73	Comment faire converger les intérêts communs entre profession agricole et acteurs écologiques sur un même sujet ? (ex : Notre Dame des Landes)
74	Les agriculteurs produisent pour quel territoire ?
75	Quelles productions veut le territoire ? Doit-on viser l'exportation ?
76	Peut-on déconnecter notre production des besoins mondiaux ?
77	Quelle prise en compte des avantages du climat de notre territoire pour certaines productions ?
78	Quel modèle ? Doit-on rester connecté ?
79	Doit-on importer du soja et exporter notre lait ?
80	Sommes-nous capables de tout produire dans le Pays de Saint-Malo pour être autonomes ?
81	Faut-il développer des activités de communication vers les enfants ? Développer une éducation alimentaire ?
82	Quelle place à la concertation ? Quelle organisation des acteurs ?

<b>LES REPRESENTATIONS</b>	
83	Pourquoi pas un PNR à l'échelle du Pays de St Malo ?
84	Faut-il changer le nom du Pays de Saint-Malo ?
85	Comment faire entendre d'autres voix que les groupes minoritaires qui se font le plus entendre ?
86	Comment être plus présents et mieux communiquer que les opposants ?
87	Doit-on communiquer sur le produit ou la façon de produire ?
88	Y a-t-il trop de concentration des habitants sur le nord du Pays ?
89	Le SCoT ne doit-il pas définir une identité forte du Pays, et en faire une référence remarquable et remarquée ?
90	Comment rééquilibrer la relation entre la frange littorale et l'arrière-pays ?
91	Comment faire une bonne image de l'agriculture ?
92	Quelle image dégage l'agriculture aujourd'hui ?
93	Comment éviter les risques de confusions ?
94	L'image de l'agriculture s'arrête-t-elle au salon de l'agriculture à Paris ?
95	Comment faire prendre conscience aux agriculteurs qu'il faut valoriser leur agriculture, leur image ? Le travail réalisé, qu'ils communiquent...
96	Quels moyens donnons-nous aux agriculteurs pour communiquer ?
97	Quel temps à consacrer par les agriculteurs pour la communication entre eux et pour les enfants, le public ?
98	Comment inciter les agriculteurs à entrer dans les instances locales ?
99	Quels moyens donner aux agriculteurs pour s'impliquer ? Quels moyens inventer ?
100	Comment inciter les agriculteurs à s'impliquer dans leur métier ? À mieux connaître les instances ?
101	Un marché de proximité peut-il s'organiser à échelle Pays, locale ? En collectif mais où chacun s'investit (plus large que le magasin collectif)
102	N'y-a-t-il pas d'autres filières à développer, à mettre en avant ?
103	Comment s'impliquer dans le fonctionnement du territoire ?
104	Connait-on vraiment son territoire en tant qu'agriculteur notamment ?
105	Comment accompagner le monde agricole, les agriculteurs vers les enjeux du territoire ?
106	Comment rendre les agriculteurs autonomes ?
107	Comment les collectivités peuvent-elles prendre en compte l'activité agricole comme toute autre activité économique ?

## ANNEXE 2 : Réunion 2 - LES PROBLEMATIQUES

L'ensemble des 107 questions posées a été synthétisé et regroupé en **7 problématiques clés**.

PROBLEMATIQUE 1 : POPULATION ET STRUCTURES AGRICOLES / CONSTRUITE A PARTIR DES QUESTIONS 2014 SUIVANTES	
6	Est-ce que le vieillissement touche aussi les agriculteurs ?
8	Quelle sera le nombre d'agriculteurs demain sur le territoire ?
9	Quel est le nombre de sièges d'exploitation idéal ?
10	Quel est le nombre d'actifs agricoles idéal ?
13	Quelle est la bonne taille des exploitations pour un niveau de vie intéressant ?
14	Pour une qualité de vie de l'agriculteur, quelle modèle d'exploitation?
15	Combien de casquettes pour un agriculteur ? Paysage, production... quelle reconnaissance derrière ?
16	Agriculteur = chef d'entreprise ou un fonctionnaire ?
32	Est-ce que l'agrandissement est toujours nécessaire ?
36	Des regroupements d'exploitation sont-ils à développer pour renforcer le travail des exploitants ?
42	Quel type de développement économique ? Libre entreprise?
44	Un modèle mixte agricole a-t-il un avenir ? (chef + salarié)
46	Faut-il développer d'autres modèles économiques agricoles ? SARL...
52	L'agriculture doit-elle rester familiale ou devenir "industrielle"?

<b>PROBLEMATIQUE 2 : EVOLUTION DES FILIERES ACTUELLES / CONSTRUITE A PARTIR DES QUESTIONS 2014 SUIVANTES</b>	
22	L'autonomie des filières est-elle durable dans le temps ? (par rapport aux moyens industriels du territoire)
23	Peut-on conserver les potentiels de productions d'aujourd'hui ? Quelle est la taille critique ?
33	Doit-on augmenter la production ?
34	Comment augmenter le revenu ?
51	Ne faut-il pas consolider ce qui existe (l'agriculture en place) ?
53	Les différents types d'agricultures peuvent-ils coexister ?
72	Qu'est-ce que l'Europe va imposer sur le territoire? (cf. les OGM sur certains territoires)
74	Les agriculteurs produisent pour quel territoire ?
75	Quelles productions veut le territoire ? Doit-on viser l'exportation ?
76	Peut-on déconnecter notre production des besoins mondiaux ?
79	Doit-on importer du soja et exporter notre lait?
77	Quelle prise en compte des avantages du climat de notre territoire pour certaines productions ?
106	Comment rendre les agriculteurs autonomes ?
107	Comment les collectivités peuvent-elles prendre en compte l'activité agricole comme toute autre activité économique ?

<b>PROBLEMATIQUE 3 : AGRICULTURE DE PROXIMITE / CONSTRUITE A PARTIR DES QUESTIONS 2014 SUIVANTES</b>	
11	Comment diversifier les activités vers l'agrotourisme ? Vers les produits locaux ?
24	Quelle part pour les productions bio ? Quels débouchés ?
25	Quel développement pour les circuits courts ?
35	Quelles filières pour demain ?
49	L'agriculture du Pays produit-elle aujourd'hui beaucoup d'énergie ?
50	L'agriculture doit-elle fournir de l'énergie ?
80	Sommes-nous capables de tout produire dans le Pays de Saint-Malo pour être autonomes ?
101	Un marché de proximité peut-il s'organiser à échelle Pays, locale ? En collectif mais où chacun s'investit (plus large que le magasin collectif)
102	N'y-a-t-il pas d'autres filières à développer, à mettre en avant ?

<b>PROBLEMATIQUE 4 : FORMATION ET R&amp;D / CONSTRUITE A PARTIR DES QUESTIONS 2014 SUIVANTES</b>	
57	Quelle marge de manœuvre pour la formation ?
62	Comment faire travailler ensemble la recherche + la formation + les agriculteurs + acteurs locaux ?
63	Quel partenariat entre le monde scientifique et les territoires ?
104	Connait-on vraiment son territoire en tant qu'agriculteur notamment ?
105	Comment accompagner le monde agricole, les agriculteurs vers les enjeux du territoire ?

<b>PROBLEMATIQUE 5 : AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / CONSTRUITE A PARTIR DES QUESTIONS 2014 SUIVANTES</b>	
1	Y-a-t-il encore la possibilité d'un développement de l'agriculture demain face à la place faite à l'environnement ?
3	Quel est le développement des exploitations dans la partie submersible, marais? Quel avenir?
5	Quelle place l'écologie va laisser à l'agriculture ?
7	Est-ce qu'il y aura plus de contractualisation demain pour préserver l'environnement ?
12	SRCE : comment va t-il se décliner dans les territoires?
30	Quelle communication entre agriculteurs et conservatoire du littoral, CG?
31	les terres acquises peuvent-elles encore être exploitées par l'agriculture ?
55	Faut-il créer/gérer des pôles agricoles ? Des secteurs bio, non-bio? Politiques autoritaire ? Zoner ?
60	N'est-ce pas justement à travers l'agriculture que l'on doit travailler sur le développement durable ?
73	Comment faire converger les intérêts communs entre profession agricole et acteurs écologiques sur un même sujet ? (ex : Notre Dame des Landes)

<b>PROBLEMATIQUE 6 : COHABITATION ET GOUVERNANCE / CONSTRUITE A PARTIR DES QUESTIONS 2014 SUIVANTES</b>	
18	Quelle relation entre agriculteurs de la terre et ceux de la mer ? Comment travailler en cohérence ?
19	Quelles relations avec la population ?
39	Place des agriculteurs : que faire pour qu'ils restent acteurs dans les collectivités ?
40	Comment les impliquer dans la vie locale ?
54	Quelle cohabitation avec les habitants du territoire ? (exemple du traitement parcelle de chou bio)
58	N'y-a-t-il pas déjà trop d'acteurs sur le terrain aujourd'hui ?
59	Méconnaissance par les autres acteurs, créer des moyens dédiés à cela, les têtes de réseaux sont plus sollicités, pas les citoyens
61	Comment affronter les blocages ? Comment faire pour que les gens se connaissent, qu'ils se fassent confiance, créer de la cohésion ?
64	Quelle structure pour mettre en liens les acteurs ? (cf. ACCETEM)
65	Faut-il un observatoire de simplification, pour une meilleure visibilité ?
66	Faut-il forcément un organisme supérieur ? Quelle autorité ?
67	Faut-il une démarche ascendante ou descendante ?
69	Quel doit être le rôle de la Chambre d'agriculture ?
70	A l'heure des restructurations, l'évolution doit-elle se faire plutôt avec la notion de Pays ? Est-ce une échelle pertinente ?
71	Comment créer du lien avec les structures d'éducation populaire ?
78	Quel modèle ? Doit-on rester connecté ?
82	Quelle place à la concertation ? Quelle organisation des acteurs ?
98	Comment faire pour inciter les agriculteurs à entrer dans les instances locales ?
99	Quels moyens donner aux agriculteurs pour s'impliquer ? Quels moyens inventer ?
100	Comment inciter les agriculteurs à s'impliquer dans leur métier ? À mieux connaître les instances ?
103	Comment s'impliquer dans le fonctionnement du territoire ?

<b>PROBLEMATIQUE 7 : GESTION DU FONCIER ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / CONSTRUITE A PARTIR DES QUESTIONS 2014 SUIVANTES</b>	
2	Quelle disponibilité de terres agricoles par rapport au développement urbanisation?
4	Où loger les futurs habitants, face aux réglementations environnementales?
17	Le SCoT par rapport au monde agricole aura quels moyens ?
20	Comment gérer la pression foncière pour que l'agriculture vive demain ?
21	Quelle taille pour les terrains constructibles demain ?
26	Y a-t-il un moyen pour que l'agriculture récupère les surfaces parties en loisirs ? Ou faut-il une loi ?
27	Quels moyens de contrôle de cette perte de SAU (liée aux loisirs) ?
28	Peut-on bloquer l'érosion/la disparition des terres agricoles ? Comment on fait ? (SAFER ?)
29	Que faire pour les sièges d'exploitation ? Quels moyens de protection des outils de production ?
37	Des remembrements / échanges parcellaires / aménagement foncier sont-ils à faire ?
38	Des aménagements fonciers sont-ils à réaliser ou adaptés à toutes les agricultures ?
41	Quel développement économique du territoire si la population stagne ?
43	Quelle justification des sites d'implantation des pôles/sites relais du SCoT ? = échangeurs routiers
45	Quelle adaptation possible du territoire pour accueillir les salariés (logement, adaptation de l'accueil) ?
47	Faut-il penser autrement les ZA pour moins gaspiller de terres agricoles? (espaces verts...)
48	Les reculs loi Barnier sont-ils nécessaires ?
56	Quelle politique agricole faut-il mener sur le territoire ? Zoner les espaces ? Avoir une politique autoritaire ?
83	Pourquoi pas un PNR à l'échelle du Pays de St Malo ?
88	Y a-t-il trop de concentration des habitants sur le nord du Pays ?
89	Le SCoT ne doit-il pas définir une identité forte du Pays, et en faire une référence remarquable et remarquée ?
90	Comment rééquilibrer la relation entre la frange littorale et l'arrière-pays ?

### ANNEXE 3 : Réunion n°3 - LES PROBLEMATIQUES ET LEURS CONSEQUENCES A LONG TERME

Pour chacune des 7 problématiques identifiées

PROBLEMATIQUES	LES FUTURS POSSIBLES ET LES CONSEQUENCES A LONG TERME	
<b>Problématique n°1 Population et structures agricoles</b>	<b>1a</b>	La taille des exploitations a augmenté avec des formes juridiques nouvelles.
	<b>1b</b>	Il y a de la main d'œuvre salariée dans toutes les exploitations, même les exploitations unipersonnelles (exploitations mixtes exploitant + main d'œuvre salariée). Davantage de salariés dans les exploitations.
	<b>1c</b>	Développement des petites exploitations en vente directe.
	<b>1d</b>	Deux types d'exploitations, les grandes et les petites, il n'y a presque plus de moyennes exploitations.
	<b>1e</b>	Les exploitants sont salariés d'entreprises à capitaux extérieurs, ils ne sont plus propriétaires de leur outils de travail.
	<b>1f</b>	Développement de l'automatisation, plus de robots que de salles de traite, diminution des contraintes liées à l'astreinte.
	<b>1g</b>	Des exploitations sociétaires avec une partie de la production tournée vers les marchés et une partie vers le local et la proximité.
	<b>1h</b>	Nouvelles formes de financement des exploitations avec des apporteurs de capitaux extérieurs.
	<b>1i</b>	L'augmentation du nombre d'associés dans les sociétés peut entraîner des problèmes d'entente.
	<b>1j</b>	Dans la Baie du Mont St-Michel, petites exploitations tournées vers le terroir pour les productions animales et grandes exploitations en productions végétales (légumes et céréales).
	<b>1k</b>	Augmentation des installations hors cadre familial, sans diplômes ou parcours, avec distorsion de concurrence (pas de transparence fiscale).
	<b>1l</b>	Le niveau de formation augmente pour maintenir la qualité avec des échanges techniques entre bio et non bio.
	<b>1m</b>	Il est toujours difficile de s'installer quand on n'est pas issu du milieu agricole.

<b>Problématique n°2 Evolution des filières actuelles</b>	<b>2a</b>	Les céréales ont remplacé l'élevage laitier dans certains secteurs (polders et marais) du fait de la difficulté à trouver de la main d'œuvre et de la rémunération des cultures végétales par rapport au lait.
	<b>2b</b>	Maintien des productions légumières avec adaptation permanente des gammes et productions.
	<b>2c</b>	En production légumière passage de 10-15% de surfaces bio en 2014 à 25-30% en 2030.
	<b>2d</b>	Industrialisation de la production avec perte de qualité.
	<b>2e</b>	Pas assez de place pour les circuits courts.
	<b>2f</b>	Une grande diversité des productions avec quelques produits d'exception qui font la reconnaissance du territoire.
	<b>2g</b>	La demande mondiale de lait reste à un niveau élevé, la Bretagne est un bassin majeur de production, le Pays de St-Malo maintient son nombre d'exploitations laitières.
	<b>2h</b>	Baisse de la consommation de viande, diminution des élevages spécialisés.
	<b>2i</b>	Pas plus de production en lait et viande à cause des contraintes environnementales, même baisse de la productivité.
	<b>2j</b>	En légumes, maintien de la production export vers l'Europe du Nord notamment et diversification vers des circuits de proximité. Les deux filières (courtes et longues) se côtoient au sein des exploitations et de la filière bretonne.
	<b>2k</b>	Les effets du changement climatique et leurs conséquences se font plus sentir.
	<b>2l</b>	Les exploitations sont plus autonomes.

<b>Problématique n°3 Agriculture de proximité</b>	<b>3a</b>	La diversification s'est développée, notamment la production d'énergie.
	<b>3b</b>	Développement du tourisme à la ferme sur des concepts (plus larges que le logement). Pas plus de tourisme qu'en 2014, mais un autre tourisme qui implique plus le vacancier dans la vie de l'exploitation.
	<b>3c</b>	La robotisation permet de dégager du temps pour faire de l'accueil.
	<b>3d</b>	La production en vente directe est dans un jeu concurrentiel interne au territoire. Déséquilibre entre offre et demande.
	<b>3e</b>	La production d'énergie s'est développée avec une concurrence sur le foncier agricole.
	<b>3f</b>	Des prestations de services aux collectivités (mise à disposition de troupeaux pour l'entretien des espaces verts ou naturels, entretien de chemins ruraux, du paysage...) sont développées et encadrées juridiquement.
	<b>3g</b>	Hors saison, un tourisme de proximité s'est développé avec un axe plus social.
	<b>3h</b>	Un effort particulier a été fait pour capter la clientèle anglaise, en lien avec tous les acteurs du tourisme.
	<b>3i</b>	Un tourisme professionnel est structuré avec l'ensemble des acteurs des filières (partenariats avec les industriels, le Pays...).
	<b>3j</b>	Le tourisme reste une vitrine et un accessoire de l'activité de production.
	<b>3k</b>	Développement de la méthanisation « territoriale », ex du Mené a été démultiplié dans les territoires bretons.
	<b>3l</b>	L'agriculture est fournisseur d'énergie, notamment via la méthanisation.
	<b>3m</b>	Une démarche touristique globale à l'échelle du Pays et associant tous les acteurs.

<b>Problématique n°4 Formation et R&amp;D</b>	<b>4a</b>	La formation des agriculteurs passent de plus en plus par l'alternance avec un réseau de chefs d'exploitations partenaires et organisés en réseau.
	<b>4b</b>	Les deux établissements d'enseignement agricole existants sur le Pays sont toujours là.
	<b>4c</b>	L'offre de formation est renouvelée. Les formations commerciales sont développées.
	<b>4d</b>	L'ingénierie de formation se fait en temps réel dans un contexte d'instabilité.
	<b>4e</b>	Pénurie de main d'œuvre en agriculture.
	<b>4f</b>	La communication sur les métiers de l'agriculture est organisée auprès des scolaires de la maternelle au bac.
	<b>4g</b>	Un partenariat avec la recherche locale est fait (zone atelier de l'INRA).
	<b>4h</b>	Les thèmes de la recherche appliquée sont décidés localement en lien avec les spécificités du territoire.
	<b>4i</b>	Les formations intègrent des modules sur la communication positive. Apprendre à mettre en avant les atouts de l'agriculture et ne pas être toujours dans la justification.

<b>Problématique n°5 Agriculture et environnement</b>	<b>5a</b>	Les cadres réglementaires environnementaux sont toujours plus contraignants. Il n'y a pas eu de simplification de règles et les contrôles sont nombreux.
	<b>5b</b>	Avec la création du parc naturel marin, 5000 ha ont été soustraits à la production agricole à des fins de protection environnementale.
	<b>5c</b>	La simplification des normes et des contrôles a eu lieu.
	<b>5d</b>	Il y a un apaisement sur les questions environnementales, des lieux de concertation ont été créés.
	<b>5e</b>	La question des terres de côte n'a pas été réglée.
	<b>5f</b>	Une partie du territoire est protégée comme un musée.
	<b>5g</b>	La prise en compte de la biodiversité a permis de maintenir la production agricole sur l'ensemble du territoire. Des éléments environnementaux ont été remis en place et servent l'agriculture.
	<b>5h</b>	L'Etat français continue à être plus exigeant que l'Europe.
	<b>5i</b>	L'agriculture est reconnue comme étant un élément essentiel de la qualité de l'environnement, avec une communication collective en ce sens.

<b>Problématiques 6 Cohabitation et gouvernance</b>	<b>6a</b>	Les agriculteurs seront toujours présents dans les conseils municipaux.
	<b>6b</b>	La commune n'existe plus, les agriculteurs ont du mal à trouver leur place dans les instances intercommunales.
	<b>6c</b>	Les agriculteurs sont toujours sur la défensive dans leurs relations au reste de la société.
	<b>6d</b>	Les Pays et les conseils de développement ont pris de l'importance.
	<b>6e</b>	Des réseaux sont créés par secteurs géographiques = lieux de concertation, de représentation...
	<b>6f</b>	Les moyens de communication modernes ont remplacé les réunions physiques.
	<b>6g</b>	Les intercommunalités sont les structures d'échanges entre acteurs du territoire.
	<b>6h</b>	Le monde agricole est regroupé dans des associations parfois ouvertes à d'autres professions (ex : ACCETEM) qui représentent leurs intérêts.

<b>Problématiques 7 Gestion du foncier et Aménagement du territoire</b>	<b>7a</b>	Il y a une concentration des terres agricoles avec moins de propriétaires.
	<b>7b</b>	La pression foncière est énorme avec une accentuation du prix de la terre agricole qui se concentre dans les mains de quelques-uns.
	<b>7c</b>	La terre agricole est objet de spéculation.
	<b>7d</b>	Le littoral est très attractif et gagne de la population.
	<b>7e</b>	Le SCoT impose des règles de densité.
	<b>7f</b>	Le développement économique est contenu dans les espaces existants en 2014, sans extensions sur des terres agricoles.
	<b>7g</b>	La prise de conscience et les efforts entamés sur la consommation foncière en 2014, ont été affirmés et sont devenus la règle.
	<b>7h</b>	Le développement du territoire passe essentiellement par le renouvellement urbain et la densification.
	<b>7i</b>	Des zones agricoles identifiées sont strictement protégées.
	<b>7j</b>	Il y a de moins en moins d'agriculteurs proches des villes et habitations, ce qui n'améliore pas la cohabitation.
	<b>7k</b>	Le Pays communique sur l'agriculture, vecteur de développement économique.

## ANNEXE 4 : Réunion n°4 - LES HYPOTHESE D'EVOLUTION

---

Les hypothèses ont été construites à partir de l'enchaînement logique et cohérent des conséquences. Les hypothèses ne définissent pas une histoire mais une dynamique.

Le cercle de prospective a ainsi défini 9 hypothèses d'évolution.

- **H 1** : Un nouveau type de modèle agricole apparaît avec de nouvelles structures agricoles aux formes juridiques proches de l'entrepreneuriat, ouvertes aux capitaux extérieurs, employeuses d'une main d'œuvre salariée de plus en plus nombreuse et ce, quelle que soit la taille de l'exploitation.
- **H 2** : Un partenariat local entre établissements d'enseignement agricole, structures agricoles, CPIE et recherche permet de développer une offre de formation innovante, en lien avec les exploitations du territoire.
- **H 3** : L'économie agricole de proximité (alimentaire ou non) s'est développée et le marché est partagé entre des petites exploitations nombreuses qui se concurrencent sur l'ultra proximité et des exploitations de taille plus importante qui produisent à la fois pour les marchés exports et le local.
- **H 4** : Le marché de la terre agricole est dans les mains de quelques-uns, il fait l'objet d'une spéculation très importante et la pression est énorme.
- **H 5** : Le SCoT du Pays de Saint-Malo est exemplaire et permet de concilier accueil de la population et maintien des terres agricoles.
- **H 6** : L'agriculture du Pays est spécialisée et territorialisée à l'extrême : élevage laitier au sud (Bretagne Romantique), légumes sur la côte (qui résistent grâce à une adaptation permanente et un développement du bio), céréales dans le marais, tandis que la baie du Mont Saint-Michel est tournée vers les productions de terroir.
- **H 7** : Les réglementations environnementales (notamment les mesures compensatoires) sont toujours plus contraignantes et ont conduit à soustraire de nombreux hectares à la production agricole. Une partie du territoire est figée voire fait l'objet d'un retour à la nature.
- **H 8** : L'agriculture est reconnue pour son rôle dans le maintien de la biodiversité et est au centre d'un vaste projet de territoire axé sur le tourisme et l'environnement.
- **H 9** : Les agriculteurs ont trouvé leur place dans la nouvelle organisation territoriale et se sont organisés localement pour être présents dans les nombreuses instances de concertations.

**H 1 : UN NOUVEAU TYPE DE MODELE AGRICOLE APPARAÎT AVEC DE NOUVELLES STRUCTURES AGRICOLES AUX FORMES JURIDIQUES PROCHES DE L'ENTREPRENARIAT, OUVERTES AUX CAPITAUX EXTERIEURS, EMPLOYEUSES D'UNE MAIN D'ŒUVRE SALARIEE DE PLUS EN PLUS NOMBREUSE ET CE, QUELLE QUE SOIT LA TAILLE DE L'EXPLOITATION.**

- La taille des exploitations a augmenté avec des formes juridiques nouvelles.
- Il y a de la main d'œuvre salariée dans toutes les exploitations, même les exploitations unipersonnelles (exploitations mixtes exploitant + main d'œuvre salariée).
- Davantage de salariés dans les exploitations.
- Deux types d'exploitations, les grandes et les petites, il n'y a presque plus de moyennes exploitations.
- Les exploitants sont salariés d'entreprises à capitaux extérieurs, ils ne sont plus propriétaires de leur outils de travail.
- Nouvelles formes de financement des exploitations avec des apporteurs de capitaux extérieurs.
- L'augmentation du nombre d'associés dans les sociétés peut entraîner des problèmes d'entente.
- Pénurie de main d'œuvre en agriculture.

**H 2 : UN PARTENARIAT LOCAL ENTRE ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE, STRUCTURES AGRICOLES, CPIE ET RECHERCHE PERMET DE DEVELOPPER UNE OFFRE DE FORMATION INNOVANTE, EN LIEN AVEC LES EXPLOITATIONS DU TERRITOIRE.**

- Le niveau de formation augmente pour maintenir la qualité avec des échanges techniques entre bio et non bio.
- La formation des agriculteurs passe de plus en plus par l'alternance avec un réseau de chefs d'exploitations partenaires et organisés en réseau.
- Les deux établissements d'enseignement agricole existants sur le Pays sont toujours là.
- L'offre de formation est renouvelée.
- Les formations commerciales sont développées.
- L'ingénierie de formation se fait en temps réel dans un contexte d'instabilité.
- Un partenariat avec la recherche locale est fait (zone atelier de l'INRA).
- Les thèmes de la recherche appliquée sont décidés localement en lien avec les spécificités du territoire.
- Les formations intègrent des modules sur la communication positive. Apprendre à mettre en avant les atouts de l'agriculture et ne pas être toujours dans la justification.

**H 3 : L'ÉCONOMIE AGRICOLE DE PROXIMITÉ (ALIMENTAIRE OU NON) S'EST DÉVELOPPÉE ET LE MARCHÉ EST PARTAGÉ ENTRE DES PETITES EXPLOITATIONS NOMBREUSES QUI SE CONCURRENCENT SUR L'ULTRA PROXIMITÉ ET DES EXPLOITATIONS DE TAILLE PLUS IMPORTANTE QUI PRODUISENT À LA FOIS POUR LES MARCHÉS EXPORTS ET LE LOCAL.**

- Développement des petites exploitations en vente directe.
- Des exploitations sociétaires avec une partie de la production tournée vers les marchés et une partie vers le local et la proximité.
- Augmentation des installations hors cadre familial, sans diplômes ou parcours, avec distorsion de concurrence (pas de transparence fiscale).
- En légumes, maintien de la production export vers l'Europe du Nord notamment et diversification vers des circuits de proximité. Les deux filières (courtes et longues) se côtoient au sein des exploitations et de la filière bretonne.
- La diversification s'est développée, notamment la production d'énergie.
- La production en vente directe est dans un jeu concurrentiel interne au territoire.
- Déséquilibre entre offre et demande.
- Des prestations de services aux collectivités (mise à disposition de troupeaux pour entretien espaces verts ou naturels, entretien de chemins ruraux, du paysage...) sont développées et encadrées juridiquement.

**H 4 : LE MARCHÉ DE LA TERRE AGRICOLE EST DANS LES MAINS DE QUELQUES-UNS, IL FAIT L'OBJET D'UNE SPÉCULATION TRÈS IMPORTANTE ET LA PRESSION EST ÉNORME.**

- Il est toujours difficile de s'installer quand on n'est pas issu du milieu agricole.
- Pas assez de place pour les circuits courts.
- La production d'énergie s'est développée avec concurrence sur le foncier agricole.
- Il y a une concentration des terres agricoles avec moins de propriétaires.
- La pression foncière est énorme avec une accentuation du prix de la terre agricole qui se concentre dans les mains de quelques-uns.
- La terre agricole est objet de spéculation.

**H 5 : LE SCOT DU PAYS DE SAINT-MALO EST EXEMPLAIRE ET PERMET DE CONCILIER ACCUEIL DE LA POPULATION ET MAINTIEN DES TERRES AGRICOLES.**

- Le littoral est très attractif et gagne de la population.
- Le SCoT impose des règles de densité.
- Le développement économique est contenu dans les espaces existants en 2014, sans extensions sur des terres agricoles.
- La prise de conscience et les efforts entamés sur la consommation foncière en 2014, ont été affirmés et sont devenus la règle.
- Le développement du territoire passe essentiellement par le renouvellement urbain et la densification.

**H 6 : L'AGRICULTURE DU PAYS EST SPECIALISEE ET TERRITORIALISEE A L'EXTREME : ELEVAGE LAITIER AU SUD (BRETAGNE ROMANTIQUE), LEGUMES SUR LA COTE (QUI RESISTENT GRACE A UNE ADAPTATION PERMANENTE ET UN DEVELOPPEMENT DU BIO), CEREALES DANS LE MARAIS, TANDIS-QUE LA BAIE DU MONT SAINT-MICHEL EST TOURNEE VERS LES PRODUCTIONS DE TERROIR.**

- Développement de l'automatisation, plus de robots que de salles de traite, diminution des contraintes liées à l'astreinte.
- Dans la Baie du Mont St-Michel, petites exploitations tournées vers le terroir pour les productions animales et grandes exploitations en productions végétales (légumes et céréales).
- Les céréales ont remplacé l'élevage laitier dans certains secteurs (polders et marais) du fait de la difficulté à trouver de la main d'œuvre et de la rémunération des cultures végétales par rapport au lait.
- Maintien des productions légumières avec adaptation permanente des gammes et productions.
- En production légumière passage de 10-15% de surfaces bio en 2014 à 25-30% en 2030.
- Une grande diversité des productions avec quelques produits d'exception qui font la reconnaissance du territoire.
- La demande mondiale de lait reste à un niveau élevé, la Bretagne est un bassin majeur de production, le Pays de St-Malo maintien son nombre d'exploitations laitières.
- Baisse de la consommation de viande, diminution des élevages spécialisés.
- Les exploitations sont plus autonomes.
- Des zones agricoles identifiées sont strictement protégées.

**H 7 : LES REGLEMENTATIONS ENVIRONNEMENTALES (NOTAMMENT LES MESURES COMPENSATOIRES) SONT TOUJOURS PLUS CONTRAIGNANTES ET ONT CONDUIT A SOUSTRAIRE DE NOMBREUX HECTARES A LA PRODUCTION AGRICOLE. UNE PARTIE DU TERRITOIRE EST FIGEE VOIRE FAIT L'OBJET D'UN RETOUR A LA NATURE.**

- Industrialisation de la production avec perte de qualité.
- Pas plus de production en lait et viande à cause des contraintes environnementales, même baisse de la productivité.
- Les effets du changement climatique et leurs conséquences se font plus sentir.
- Les cadres réglementaires environnementaux sont toujours plus contraignants.
- Il n'y a pas eu de simplification de règles et les contrôles sont nombreux.
- Avec la création du parc naturel marin, 5000 ha ont été soustraits à la production agricole à des fins de protection environnementale.
- La question des terres de côte n'a pas été réglée.
- Une partie du territoire est protégée comme un musée.
- L'Etat français continue à être plus exigeant que l'Europe.
- Les agriculteurs sont toujours sur la défensive dans leurs relations au reste de la société.
- Il y a de moins en moins d'agriculteurs proches des villes et habitations, ce qui n'améliore pas la cohabitation.

**H 8 : L'AGRICULTURE EST RECONNUE POUR SON ROLE DANS LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITE ET EST AU CENTRE D'UN VASTE PROJET DE TERRITOIRE AXE SUR LE TOURISME ET L'ENVIRONNEMENT.**

- Développement du tourisme à la ferme sur des concepts (plus larges que le logement).
- Pas plus de tourisme qu'en 2014, mais un autre tourisme qui implique plus le vacancier dans la vie de l'exploitation.
- La robotisation permet de dégager du temps pour faire de l'accueil.
- Hors saison, un tourisme de proximité s'est développé avec un axe plus social.
- Un effort particulier a été fait pour capter la clientèle anglaise, en lien avec tous les acteurs du tourisme.
- Un tourisme professionnel est structuré avec l'ensemble des acteurs des filières (partenariats avec les industriels, le Pays...).
- Le tourisme reste une vitrine et un accessoire de l'activité de production.
- Développement de la méthanisation « territoriale », ex du Mené a été démultipliée dans les territoires bretons.
- L'agriculture est fournisseur d'énergie, notamment via la méthanisation.
- Une démarche touristique globale à l'échelle du Pays et associant tous les acteurs.
- La simplification des normes et des contrôles a eu lieu.
- Il y a un apaisement sur les questions environnementales, des lieux de concertation ont été créés.
- La prise en compte de la biodiversité a permis de maintenir la production agricole sur l'ensemble du territoire.
- Des éléments environnementaux ont été remis en place et servent l'agriculture.
- L'agriculture est reconnue comme étant un élément essentiel de la qualité de l'environnement, avec une communication collective en ce sens.

**H 9 : LES AGRICULTEURS ONT TROUVE LEUR PLACE DANS LA NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE ET SE SONT ORGANISES LOCALEMENT POUR ETRE PRESENTS DANS LES NOMBREUSES INSTANCES DE CONCERTATIONS.**

- La communication sur les métiers de l'agriculture est organisée auprès des scolaires de la maternelle au bac.
- Les agriculteurs seront toujours présents dans les conseils municipaux.
- La commune n'existe plus, les agriculteurs ont du mal à trouver leur place dans les instances intercommunales.
- Les Pays et les conseils de développement ont pris de l'importance.
- Des réseaux sont créés par secteurs géographiques = lieux de concertation, de représentation...
- Les intercommunalités sont les structures d'échanges entre acteurs du territoire.
- Le monde agricole est regroupé dans des associations parfois ouvertes à d'autres professions (ex : ACCETEM) qui représentent leurs intérêts.
- Le Pays communique sur l'agriculture, vecteur de développement économique.

## ANNEXE 4 : Réunion n°4 - LES HYPOTHESES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION

**H 1 : UN NOUVEAU TYPE DE MODELE AGRICOLE APPARAÎT AVEC DE NOUVELLES STRUCTURES AGRICOLES AUX FORMES JURIDIQUES PROCHES DE L'ENTREPRENARIAT, OUVERTES AUX CAPITAUX EXTERIEURS, EMPLOYEUSES D'UNE MAIN D'ŒUVRE SALARIEE DE PLUS EN PLUS NOMBREUSE ET CE, QUELLE QUE SOIT LA TAILLE DE L'EXPLOITATION.**

Tendances actuelles	Evolutions à 2030
<p>Valorisation des outils de productions, pèse de plus en plus donc volonté de concentration vers un autre modèle. Investissement en matériel en commun, outils performants freinent H1 + présence de CUMA, ETA. Mutualisation de capitaux agricoles. Déjà des capitaux extérieurs sur Rennes ou départements voisins, ça se rapproche du Pays. Un exploitant dans plusieurs entreprises, plusieurs sociétés Moins de main d'œuvre familiale. Augmentation de la main d'œuvre extérieure. Déficit de main d'œuvre qualifiée.</p>	<p>Formes juridiques nouvelles seront inventées. Rapprochement des formes juridiques de celles des industries (cf Loi agricole de 2006) le législateur a harmonisé la réglementation.</p>

**H 2 : UN PARTENARIAT LOCAL ENTRE ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE, STRUCTURES AGRICOLES, CPIE ET RECHERCHE PERMET DE DEVELOPPER UNE OFFRE DE FORMATION INNOVANTE, EN LIEN AVEC LES EXPLOITATIONS DU TERRITOIRE.**

Tendances actuelles	Evolutions à 2030
<p>Des partenariats sont d'ores et déjà enclenchés. La formation continue et en alternance se développe, notamment via les MFR. La formation est plus diversifiée et plus ouverte sur les différents systèmes de production. Le logement des stagiaires sur les exploitations, notamment les plus jeunes, est un frein à l'alternance. Le CPIE intervient dans les établissements scolaires, et des liens existent avec quelques exploitations locales. Les exploitants peuvent se former en groupe. La filière légume est très bien organisée au niveau régional et maîtrise les sujets de recherche.</p>	<p>Accompagnement des professionnels dans la conduite des exploitations. Les agriculteurs moins nombreux font le pas plus facilement pour se regrouper et se former.</p>

**H 3 : L'ECONOMIE AGRICOLE DE PROXIMITE (ALIMENTAIRE OU NON) S'EST DEVELOPEE ET LE MARCHÉ EST PARTAGE ENTRE DES PETITES EXPLOITATIONS NOMBREUSES QUI SE CONCURRENCENT SUR L'ULTRA PROXIMITE ET DES EXPLOITATIONS DE TAILLE PLUS IMPORTANTE QUI PRODUISENT A LA FOIS POUR LES MARCHES EXPORTS ET LE LOCAL.**

Tendances actuelles	Evolutions à 2030
<p>Des AMAP se sont développées sur le pays (13 AMAP).                      Agriculture de proximité s'organise localement (drive...)                      Le marché de proximité va-t-il s'organiser ? coopération ? modèle associatif avec des adhérents (avec un gestionnaire agricole) ?                      Le modèle de la coopération va-t-il s'adapter ?                      Groupement d'employeurs et structuration de producteurs déjà sur Pleine-Fougères en production légumière.                      Saveurs de Pays à échelle Pays de St Malo.                      Concurrence à venir ?                      Dépend du pouvoir d'achat, du dernier reportage TV...</p>	<p>Il n'y a pas forcément de spécialisation mais une organisation différente.                      Il y a plus de structuration avec un peu tous les systèmes et les mêmes acteurs.                      Il y a toujours le souci de transparence fiscale.                      Marché local s'est développé et est en perpétuelle adaptation.                      Le marché de proximité est à saturation et la concurrence est vive.                      Développement du drive agricole.</p>

**H 4 : LE MARCHÉ DE LA TERRE AGRICOLE EST DANS LES MAINS DE QUELQUES-UNS, IL FAIT L'OBJET D'UNE SPECULATION TRES IMPORTANTE ET LA PRESSION EST ENORME.**

Tendances actuelles	Evolutions à 2030
<p>Besoin de capitaux.                      Il y a déjà une rareté sur le foncier qui engendre la pression. L'agriculture est de plus en plus extensive et a besoin de plus de surfaces.                      La prise en compte de l'environnement nécessite plus de surfaces par rapport à la production, pour la rotation.                      Les activités de loisirs consomment autant d'espace que les lotissements et les routes (surtout sur la côte).                      Les propriétaires ont peur du bail.                      Rôle du SCoT pour maintenir les outils de productions.</p>	<p>Aggravation de la situation, encore plus de concurrence.                      Les outils urbanisme vont se développer mais toujours des problèmes.                      Pas assez de terres agricoles et la concurrence est plus forte entre activité agricole, économie, habitat.</p>

**H 5 : LE SCOT DU PAYS DE SAINT-MALO EST EXEMPLAIRE ET PERMET DE CONCILIER ACCUEIL DE LA POPULATION ET MAINTIEN DES TERRES AGRICOLES.**

Tendances actuelles	Evolutions à 2030
<p>Les communes ont besoin d'habitants, pour les taxes perçues qui permettent de payer d'autres frais. Rénovation des bourgs plus chers que l'extension. On peut toujours prendre des terrains dans les bourgs et les zones pavillonnaires. SCoT et les élus ont un rôle à jouer dans des choix à assumer à l'échelle du Pays, pas seulement à échelle locale.</p>	<p>Le SCoT sera plus prescriptif. Le territoire continue à accueillir beaucoup de population.</p>

**H 6 : L'AGRICULTURE DU PAYS EST SPECIALISEE ET TERRITORIALISEE A L'EXTREME : ELEVAGE LAITIER AU SUD (BRETAGNE ROMANTIQUE), LEGUMES SUR LA COTE (QUI RESISTENT GRACE A UNE ADAPTATION PERMANENTE ET UN DEVELOPPEMENT DU BIO), CEREALES DANS LE MARAIS, TANDIS-QUE LA BAIE DU MONT SAINT-MICHEL EST TOURNEE VERS LES PRODUCTIONS DE TERROIR.**

Tendances actuelles	Evolutions à 2030
<p>Il n'y a pas que des productions liées au terroir dans la Baie du Mont St Michel. Part de céréales augmentent sur Bretagne Romantique, donc risque pour élevage.</p>	<p>Pas de changement de la structure du paysage. Peut-être des évolutions sur l'élevage. La répartition des productions sur le territoire sera dans la continuité de ce qui se fait actuellement. Rôle de la conjoncture, de la motivation des jeunes installés fera peser la balance plus d'un côté ou de l'autre (élevage, céréales)</p>

**H 7 : LES REGLEMENTATIONS ENVIRONNEMENTALES (NOTAMMENT LES MESURES COMPENSATOIRES) SONT TOUJOURS PLUS CONTRAIGNANTES ET ONT CONDUIT A SOUSTRAIRE DE NOMBREUX HECTARES A LA PRODUCTION AGRICOLE. UNE PARTIE DU TERRITOIRE EST FIGEE VOIRE FAIT L'OBJET D'UN RETOUR A LA NATURE.**

Tendances actuelles	Evolutions à 2030
<p>Notamment les mesures compensatoires de plus en plus consommatrices d'espaces agricoles.</p> <p>Les terres de côtes acquises par le conservatoire du littoral sont laissées en jachère au lieu d'être mises en production légumière (50 à 80 ha).</p> <p>Certains propriétaires sont en attente d'une valorisation financière de leur bien (attente d'urbanisation).</p> <p>Sur certains secteurs la friche avance progressivement.</p> <p>Problème des constructions agricoles, par exemple sur la commune du Mont-Dol.</p> <p>Quand il y a de grands projets d'aménagements, il y a déjà des mesures compensatoires mais, pas de grands projets pour le moment...</p>	<p>Réglementation toujours aussi exigeante, voire plus.</p> <p>Le conservatoire du littoral est toujours présent et les relations toujours compliquées.</p> <p>Le conservatoire du littoral est toujours là mais les terres acquises sont forcément mises à disposition de l'agriculture.</p> <p>Ennoiement du marais noir, plusieurs exploitations impactées.</p> <p>Pâturage toujours important (exemple marais de Sougeal) pour la gestion écologique du marais. L'agriculture a toujours sa place et des surfaces sont restituées à l'agriculture.</p>

**H 8 : L'AGRICULTURE EST RECONNUE POUR SON ROLE DANS LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITE ET EST AU CENTRE D'UN VASTE PROJET DE TERRITOIRE AXE SUR LE TOURISME ET L'ENVIRONNEMENT.**

Tendances actuelles	Evolutions à 2030
<p>L'agriculture contribue au maintien de la biodiversité mais la communication est mauvaise.</p> <p>Il faut gagner l'image « biodiversité ».</p> <p>L'agriculture est la principale activité pour la biodiversité : rôle de communication pour faire passer des messages. INRA a travaillé sur les continuités écologiques. Toutes les agricultures sont porteuses d'une biodiversité.</p> <p>Les pratiques agricoles doivent aussi évoluer.</p> <p>La recherche participe aussi.</p> <p>La micro-biodiversité à toute son importance, indispensable pour le maintien de la biodiversité en général.</p>	<p>La révolution de la communication n'a pas eu lieu mais les choses ont beaucoup avancé.</p> <p>Rôle des nouvelles générations, plus communicantes, prises de conscience.</p> <p>Tissu très diversifiés, toujours productions traditionnelles ou bio... prises de conscience vont se faire comme ça.</p>

**H 9 : LES AGRICULTEURS ONT TROUVE LEUR PLACE DANS LA NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE ET SE SONT ORGANISES LOCALEMENT POUR ETRE PRESENTS DANS LES NOMBREUSES INSTANCES DE CONCERTATIONS.**

Tendances actuelles	Evolutions à 2030
<p>Les agriculteurs sont plutôt bien représentés au niveau local rural, mais pas forcément dans le territoire urbain, il y a cloisonnement. La concertation de plus en plus imposée. Déjà des structures de partage (cf BV, en commissions, groupes de travail).</p>	<p>Demain structures de groupes de réflexion comme celle où l'on est. On parle agriculture à échelon bassin de vie (échelon communal dépassé, conseil municipal). Les agriculteurs n'auront plus leur mot à dire, ne seront plus dans les instances, trop de travail, et d'autres secteurs d'activités ont plus de temps. Concentration des services dans les villes où les agriculteurs ne sont pas représentés. Il y a une évolution des mentalités, des représentants de l'agriculture, démarche de proposition plus positive, agriculteurs ont une vision plus large, dans le territoire, au-delà de leur propre exploitation, ouverture vers l'extérieur, moins d'ostracisme ; ils seront force de proposition comme toute autre personne. Les personnes étrangères au monde agricoles s'intéressent de plus en plus aux producteurs.</p>

## ANNEXE 5 : Réunion n°5 - LES SCENARIOS

Les scénarios sont construits à partir du chaînage des hypothèses cohérentes les unes par rapport aux autres. Toutes les hypothèses sont reprises dans des scénarios contrastés. Pour chaque scénario, une hypothèse est dominante par rapport aux autres et donne ainsi une orientation.

**Ces scénarios n'ont pas de valeur prédictive. Ils n'ont pas pour objectif de se réaliser ou non dans leur intégralité. Ce sont les tendances d'évolution mises sous surveillance dans un système de veille qui permettraient de faire ressortir tel ou tel scénario.**

Les 9 hypothèses d'évolution	F1	F2	F3	F4
<b>H 1</b> : Un nouveau type de modèle agricole apparaît avec de nouvelles structures agricoles aux formes juridiques proches de l'entrepreneuriat, ouvertes aux capitaux extérieurs, employeuses d'une main d'œuvre salariée de plus en plus nombreuse et ce, quelle que soit la taille de l'exploitation.	Oui			
<b>H 2</b> : Un partenariat local entre établissements d'enseignement agricole, structures agricoles, CPIE et recherche permet de développer une offre de formation innovante, en lien avec les exploitations du territoire.		Oui		
<b>H 3</b> : L'économie agricole de proximité (alimentaire ou non) s'est développée et le marché est partagé entre des petites exploitations nombreuses qui se concurrencent sur l'ultra proximité et des exploitations de taille plus importante qui produisent à la fois pour les marchés exports et le local.	Oui	X	Oui	Oui
<b>H 4</b> : Le marché de la terre agricole est dans les mains de quelques-uns, il fait l'objet d'une spéculation très importante et la pression est énorme.	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>H 5</b> : Le SCoT du Pays de Saint-Malo est exemplaire et permet de concilier accueil de la population et maintien des terres agricoles.	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>H 6</b> : L'agriculture du Pays est spécialisée et territorialisée à l'extrême : élevage laitier au sud (Bretagne Romantique), légumes sur la côte (qui résistent grâce à une adaptation permanente et un développement du bio), céréales dans le marais, tandis-que la baie du Mont Saint-Michel est tournée vers les productions de terroir.	X			X
<b>H 7</b> : Les réglementations environnementales (notamment les mesures compensatoires) sont toujours plus contraignantes et ont conduit à soustraire de nombreux hectares à la production agricole. Une partie du territoire est figée voire fait l'objet d'un retour à la nature.	Oui P	Oui P	X	Oui
<b>H 8</b> : L'agriculture est reconnue pour son rôle dans le maintien de la biodiversité et est au centre d'un vaste projet de territoire axé sur le tourisme et l'environnement.		Oui		
<b>H 9</b> : Les agriculteurs ont trouvé leur place dans la nouvelle organisation territoriale et se sont organisés localement pour être présents dans les nombreuses instances de concertations.	Oui P	Oui P		

#### La méthode

La «**Prospective Participative de territoire®**» est une méthode issue des travaux de stratégies sur les grandes entreprises, appliquée aux territoires. Elle met en jeu un groupe d'acteurs du territoire choisi dans la diversité agriculteurs, élus, sociaux professionnels... Ils sont engagés au quotidien dans le territoire. Ils mettent en commun leur point de vue au sein du groupe de prospective.

La méthode va permettre à ce groupe d'extraire les problématiques actuelles du territoire et de construire divers scénarios d'évolution à l'horizon 2020. Contrairement à l'entendement traditionnel, ces scénarios ne sont pas une fin en soi. Ils permettent, à la lecture critique des réalités vécues dans les années prochaines et à l'aide d'un système de veille, de mesurer dans le temps les probabilités de réalisation de tel ou tel des scénarios.

Ces informations débattues et communiquées aux acteurs du territoire permettent à chacun d'adapter sa stratégie d'évolution, et aussi de tenter d'influer collectivement sur les choix des décideurs pour canaliser les évolutions vers les scénarios souhaités.

Utilisation de la méthode de « Prospective Préventive » ® dans le cadre de l'Association des Chambres d'Agriculture de l'Arc Atlantique (AC3A)

